

# DÉPOSEZ TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

## LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



**+ NOUVEAU ! À COMPTER  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**



## TOUS LES PAPIERS



## LES EMBALLAGES EN CARTON/PAPIER ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES



## LES EMBALLAGES EN MÉTAL même les plus petits



**LES DÉPOSER EN VRAC, VIDÉS, SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.**

